

Isabelle de Silva est nommée présidente de l'Autorité de la concurrence

Publié le 17 octobre 2016

Par décret du Président de la République en date du 14 octobre, publié le 15 octobre au Journal Officiel, Isabelle de Silva est nommée présidente de l'Autorité de la concurrence. Le Parlement, qui l'avait auditionnée conformément à l'article 13 de la Constitution, avait approuvé sa candidature la semaine dernière.

Elle succède à Bruno Lasserre qui rejoint le Conseil d'État en qualité de président de la section de l'intérieur. L'Autorité lui adresse ses plus vifs remerciements pour l'impulsion donnée à l'institution et le travail remarquable réalisé pendant 12 ans.

Diplômée de l'école des hautes études commerciales (HEC-1990), de la Community of European Management Schools (CEMS-1990) et de l'École Nationale d'Administration (ENA) en 1994, Isabelle de Silva entre au Conseil d'État en qualité d'auditeur (1994), avant de devenir maître des requêtes en 1998 puis Conseiller d'État en 2009. Conseillère technique au cabinet de la ministre de la culture et de la communication en charge de la presse, de la radio et des agences de presse (1999-2000), elle devient commissaire du gouvernement (2000-2009) à la deuxième puis à la sixième sous-section du Conseil d'État. De 2009 à 2011, elle est directrice des affaires juridiques du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Membre de l'Autorité de régulation de la distribution de la presse (2012), elle était depuis 2013 présidente de la sixième chambre à la section du contentieux du Conseil d'État. Elle était, par ailleurs, membre du collège de

l'Autorité de la concurrence depuis 2014.

Isabelle de Silva est Chevalier de l'ordre national du Mérite, des Arts et Lettres et de l'ordre de la Légion d'honneur.

> [Consulter le décret de nomination d'Isabelle de Silva](#)

> Consulter les vidéos des auditions d'Isabelle de Silva devant les commissions des affaires économiques de l'[Assemblée nationale](#) et du [Sénat](#)

> [Pour plus d'informations sur le collège de l'Autorité de la concurrence](#)

> [Pour plus d'informations sur le rôle de l'Autorité](#)

Contact(s)

Yannick Le Dorze

Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)

Pour rappel

L'Autorité de la concurrence est l'autorité administrative indépendante chargée de garantir le bon fonctionnement de la concurrence sur les marchés.

Elle remplit à ce titre trois missions principales :

- la détection et la sanction des pratiques anticoncurrentielles (ententes, abus de position dominante) ;
- le contrôle des opérations de concentration (rachats, fusions, acquisitions) ;
- l'émission, par des avis, de recommandations publiques afin d'améliorer le fonctionnement des marchés.